

La preuve pénale

Problèmes contemporains en droit comparé

Le but d'un procès pénal est de réussir à faire émerger la vérité. La preuve qui a vocation à servir cet objectif revêt donc une importance capitale et suscite de longue date la plus grande attention. Mais la preuve pénale est un objet d'étude aussi essentiel que complexe. Cette complexité est aujourd'hui renforcée par l'évolution des méthodes de recherche de la preuve prenant appui sur les progrès de la science et de la technologie.

L'ambition de cet ouvrage est de croiser les regards sur les nombreuses problématiques relatives à la preuve pénale pour mieux apprécier la cohérence des réponses qui y sont apportées dans différents systèmes étrangers, qu'ils soient issus du droit romano-germanique ou de la common law, qu'ils soient ou pas soumis à l'influence du droit européen. Car si le droit de la preuve est extrêmement perméable à la culture juridique dans laquelle il s'épanouit, le débat reste fondamentalement le même : comment concilier efficacité des procédés probatoires et garantie des libertés individuelles ?

Cet ouvrage rassemble les travaux présentés lors du II^e congrès du Comité international des pénalistes francophones organisé par l'Institut de sciences criminelles et de la justice (ISCJ) à Bordeaux en 2012.



ISBN : 978-2-343-00783-0

19 €



H

Bordeaux 2012

CIPF

Congrès

La preuve pénale
Problèmes contemporains en droit comparé



Comité International des Pénalistes Francophones

Congrès

Aurélie BERGEAUD-WETTERWALD
et Jean-Christophe SAINT-PAU (Dir.)

La preuve pénale

Problèmes contemporains
en droit comparé

L'Harmattan